

Aperçu : Principales conclusions

Rendement positif

En 1998, la proportion des Canadiens de 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires, y compris les diplômés d'écoles de métier, de collèges, de collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps – des établissements postsecondaires qui se trouvent uniquement au Québec) ainsi que les titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade universitaire est passée au delà de la barre des 50 %. Au moment du Recensement de 2006, six adultes sur 10 de 25 à 64 ans étaient titulaires d'un diplôme quelconque d'études postsecondaires. Le Canada présente désormais les taux de scolarité parmi les plus élevés dans le monde.

L'exercice 2005–2006 était la troisième année consécutive où plus d'un million de personnes étaient inscrites à une université canadienne. Selon les prévisions, il se pourrait que cela suffise à répondre aux besoins du marché du travail (1,42 million de nouveaux diplômés universitaires d'ici 2015). Cette vue d'ensemble ne traduit toutefois pas forcément les besoins des marchés du travail régionaux ou locaux, qui présentent des besoins spécifiques en matière de travailleurs qualifiés. Au cours des 10 prochaines années, des pénuries sont à prévoir dans un certain nombre de professions qui requièrent une formation universitaire, y compris en sciences naturelles et appliquées, et en santé.

Les perspectives d'emploi pour les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires au Canada se sont nettement améliorées, ce qui a entraîné les taux de chômage à la baisse et amené une meilleure stabilité d'emploi. Au cours des 15 dernières années, les taux de chômage chez les personnes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires étaient trois fois plus élevés que chez les diplômés universitaires.

Tendances troublantes

Pour maintenir son bien-être économique, le Canada doit prendre en main plusieurs tendances préoccupantes. Un grand nombre de travailleurs canadiens titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires, qu'ils soient nés au pays ou aient immigré, se situent sous le niveau 3 de l'échelle de compréhension de textes suivis, soit le niveau de littératie minimal nécessaire à la fois pour se tirer d'affaire dans la vie quotidienne et pour travailler au sein d'une société moderne. En raison du vieillissement de la population, on ne s'attend pas à ce que les niveaux de littératie s'améliorent au fil du temps, bien que la proportion de jeunes adultes poursuivant des études postsecondaires augmente. Des niveaux de scolarité à la hausse ne suffisent pas; les niveaux de littératie doivent également croître pour que la formation scolaire puisse déployer son plein potentiel.

D'ici 2015, le marché du travail aura surtout besoin de diplômés des programmes de métier ou collégiaux. Depuis le début des années 1990, les personnes poursuivant des études postsecondaires se sont largement tournées vers les universités, la proportion de diplômés universitaires ayant augmenté d'environ cinq points de pourcentage avec chaque décennie. Parallèlement, le nombre de diplômés du niveau collégial s'est stabilisé depuis une vingtaine d'années, et la proportion de diplômés d'un programme de métier a diminué. De plus, les politiques d'immigration favorisent depuis quelques années les diplômés universitaires. Il n'est donc pas certain que la main-d'œuvre formée au niveau postsecondaire présentera la diversité requise en ce qui a trait au niveau de scolarité pour répondre aux besoins du marché du travail prévus pour 2015 en diplômés d'un programme collégial ou d'un métier.

On observe des tendances convergentes analogues dans certains domaines d'études postsecondaires. Dans tous les groupes d'âge, le quart des nouveaux diplômés universitaires ont étudié en administration des affaires. Au niveau collégial, le tiers de la croissance des effectifs est attribuable aux étudiants formés dans un domaine lié à l'administration des affaires ou à l'informatique. Peu de chercheurs se sont penchés sur les niveaux de scolarité requis pour chaque domaine d'études ou sur le processus qui amène les étudiants à choisir un domaine plutôt qu'un autre. En conséquence, les gouvernements et les établissements postsecondaires interviennent généralement de façon réactive plutôt que proactive par rapport aux pénuries de main-d'œuvre dans certains domaines.

Le Canada se tourne vers l'immigration pour trouver les diplômés postsecondaires dont le marché du travail a besoin. En 2006, un diplômé d'un programme de métier sur 10 était né et avait été formé à l'étranger. Cette proportion était analogue au niveau collégial, et deux fois plus élevée au niveau universitaire (un diplômé sur cinq).

Dans l'ensemble, près du quart des nouveaux immigrants au Canada qui avaient étudié à l'université dans un pays étranger occupaient un emploi peu spécialisé. L'évaluation de la qualité et de la pertinence des titres de compétences étrangers par rapport à la situation actuelle du marché du travail complexifie l'intégration des travailleurs qualifiés et des professionnels étrangers. Une mauvaise connaissance des langues officielles du Canada (l'anglais et le français) et un faible niveau de littératie peuvent également entraver la pleine intégration des immigrants à la société et à l'économie canadiennes.

UNE MAIN-D'ŒUVRE COMPÉTENTE ET POLYVALENTE

Introduction

Pour être productif et prospère, tout pays doit disposer d'une main-d'œuvre compétente et polyvalente. Partout dans le monde, les marchés du travail sont en constante évolution, et le Canada ne fait pas exception. La main-d'œuvre canadienne actuelle est diversifiée puisqu'elle a dû s'adapter à de nombreux facteurs au cours des 20 dernières années : croissance considérable de la main-d'œuvre en raison de la participation accrue des femmes et d'autres groupes sous-représentés sur le marché du travail; vieillissement de la population; transformation des besoins des entreprises en raison de la croissance rapide ou du déclin de certaines industries; arrivée de technologies qui ont touché presque tous les aspects des communications et de la production. Qui plus est, les avancées en matière de recherche et d'innovation de même que l'économie du savoir stimulent la demande de personnel hautement scolarisé.

Transformation du marché du travail

Entre le Recensement de 2001 et le Recensement de 2006, le Canada a perdu environ 150 000 emplois dans le secteur manufacturier¹. En revanche, des gains équivalents ont été faits dans les secteurs professionnel, scientifique et technique, et une proportion encore plus importante d'emplois ont été créés dans les domaines de la santé et de l'aide sociale, de la construction et du commerce de détail.

Les récents replis de l'économie ont entraîné des pertes d'emplois supplémentaires. Ces types de changements qui s'effectuent sur le marché du travail sont souvent associés au recyclage ou au ré-outillage de la main-d'œuvre. Ainsi, le budget fédéral de 2009 comprend une prolongation des prestations d'assurance-emploi pour les travailleurs inscrits à une formation².

Les diplômés postsecondaires canadiens comblent bon nombre des besoins du marché du travail du pays. Le Canada se tourne également de plus en plus vers l'immigration pour fournir au marché du travail le bassin de diplômés postsecondaires dont il a besoin.

Pour continuer de répondre aux besoins du marché du travail, les établissements postsecondaires du Canada travaillent activement à tisser des liens avec le monde du travail par l'entremise d'une diversité d'initiatives : programmes d'études coopératives; formation en classe fournie par des experts du marché du travail; conception des cours en fonction de certains besoins du marché du travail; possibilités de suivre des formations hors campus ou en milieu de travail. Signalons que le Canada dispose d'un vaste et efficace système de collèges communautaires qui a établi de solides liens avec les économies locales et régionales et le milieu des affaires. Les travaux de recherche-développement dans le secteur collégial ciblent principalement la résolution des problèmes de l'industrie.

Parmi les réseaux de recherche appliquée des sept écoles polytechniques publiques canadiennes, on compte les domaines suivants :

- commerce et technologie de l'information
- fabrication et construction
- sciences de la santé et biotechnologie
- technologie de l'environnement et énergie renouvelable
- approche communautaire et développement de spécialisations³

Les activités de cette nature font en sorte que le matériel pédagogique des programmes d'études postsecondaires demeure adapté à la situation du marché du travail et facilite la transition des étudiants vers le monde du travail.

Le présent chapitre aborde des indicateurs qui permettent de comprendre la capacité du Canada à former la main-d'œuvre qualifiée et polyvalente dont le marché du travail aura besoin à compter de maintenant. Il sera également question de la situation des travailleurs selon qu'ils disposent ou non d'un diplôme d'études postsecondaires.

Les sections du présent chapitre portent sur les éléments suivants :

- besoins du marché du travail selon le niveau de scolarité postsecondaire
- offre de travailleurs selon le niveau de scolarité
- convergence dans les niveaux de scolarité et les domaines d'études postsecondaires
- niveaux de scolarité postsecondaire des immigrants
- situation des titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires sur le marché du travail
- le résumé : Possibilités et orientations futures

Besoins du marché du travail

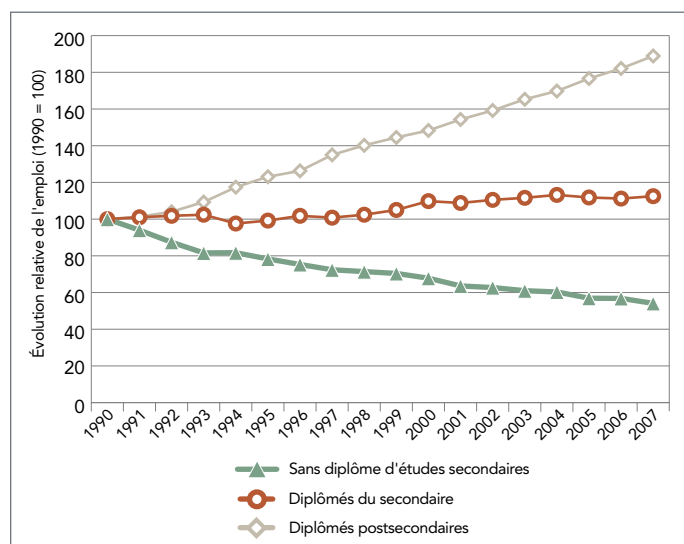
Depuis de nombreuses années, les économistes s'efforcent d'évaluer les différences entre la demande de main-d'œuvre et le bassin de travailleurs. Vu la vaste superficie du Canada, où les marchés du travail régionaux sont nombreux et distincts, il s'agit d'une tâche particulièrement complexe. En 2006, Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) a publié ses perspectives du marché du travail pour les 10 prochaines années, soit la période du 2006 à 2015⁴. Ce rapport présente une analyse détaillée de la conjoncture passée, actuelle et future du marché de l'emploi au Canada. D'après cette analyse, qui a été menée avant le récent repli économique, le marché du travail canadien a récemment connu de bonnes années grâce à des taux de croissance élevés sur le plan de l'emploi et de la participation ainsi qu'à des taux de chômage relativement bas.

Rétrospective

Le Recensement de 2006 révèle que, entre 2001 et 2006, l'emploi a connu une croissance annuelle moyenne de 1,7 % au Canada, soit la croissance la plus rapide parmi les pays du G7⁵.

Entre 1990 et 2007, le nombre d'emplois destinés à des diplômés postsecondaires a connu une croissance beaucoup plus forte que le nombre d'emplois n'exigeant pas ce niveau de scolarité. Dans le cas des diplômés postsecondaires, le nombre d'emplois a presque doublé : pour chaque tranche de 100 titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires qui détenaient un emploi en 1990, 189 étaient sur le marché du travail en 2007. En revanche, cette proportion a fondu de moitié pour les personnes n'ayant pas terminé leur secondaire : pour chaque tranche de 100 travailleurs appartenant à cette catégorie en 1990, 54 étaient sur le marché du travail en 2007.

Figure 7.1
Évolution de l'emploi selon le niveau de scolarité chez les 25 à 64 ans, Canada, 1990 à 2007



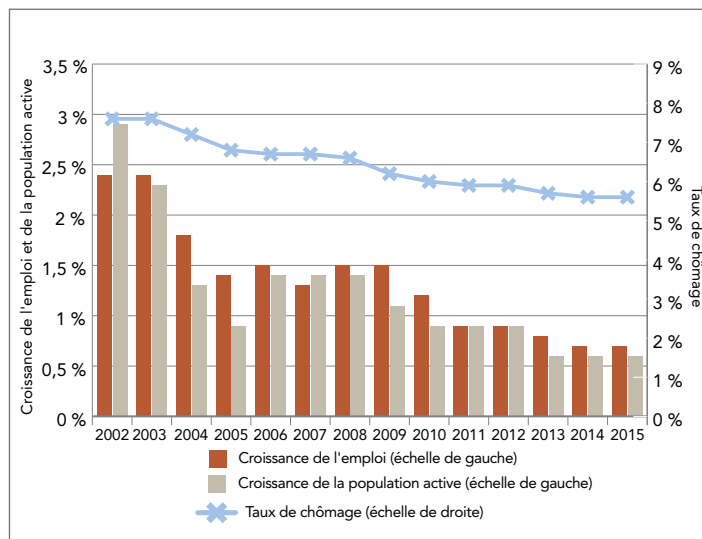
Sources : Statistique Canada. *Revue chronologique de la population active 2007*, CD-ROM, no 71F0004XCB au catalogue, Ottawa, le 19 février 2008.

RHDCC prévoit que la demande de diplômés postsecondaires continuera d'augmenter encore longtemps. D'ici 2015, 5,5 millions d'emplois seront disponibles en raison de la création de nouveaux emplois et du départ à la retraite des *baby boomers*. Les deux tiers de ces débouchés s'ouvriront dans le domaine de la gestion ou requerront généralement un diplôme d'études postsecondaires (3,4 millions). Le Recensement de 2006 révèle qu'environ 70 % des titulaires d'un poste en gestion disposaient à l'époque d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade de niveau postsecondaire⁶. D'ici 2015, il faudra environ 1,42 million de nouveaux diplômés universitaires (ce qui comprend 40,8 % des offres d'emploi prévues en administration). Au cours des 10 prochaines années, ceux qui auront suivi une formation collégiale ou une formation d'apprenti seront les plus en demande; 2,02 millions de diplômés seront requis d'ici 2015, (comprenant 28,7 % des offres d'emploi en gestion)⁷.

Main-d'œuvre vieillissante au Canada

Le Recensement de 2006 révèle que la main-d'œuvre canadienne vieillit. En 2006, les travailleurs âgés de 55 ans et plus représentaient 15,3 % de la population active, en hausse par rapport aux 11,7 % enregistrés en 2001⁸.

Figure 7.2
Portrait global du marché du travail, Canada, 2002 à 2015



Source : Mario Lapointe et coll. *Perspectives du marché du travail canadien pour la prochaine décennie (2006-2015)*, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Ottawa, octobre 2006, p. 56.

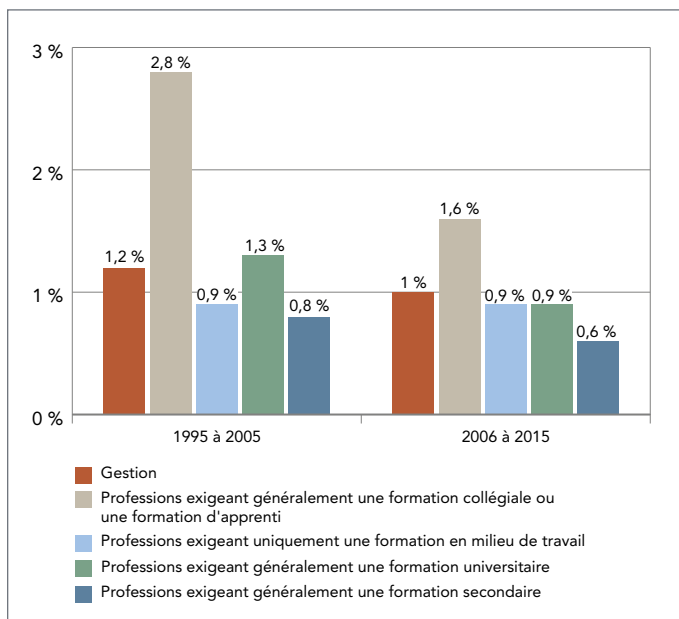
Tableau 7.1
Perspectives d'emploi selon le niveau de scolarité, Canada, 2006 à 2015

	Nouveaux emplois (en milliers)	Départs à la retraite (en milliers)	Total (en milliers)	Emplois disponibles en gestion et dans le reste du marché du travail (%)
Total				
Gestion (tous niveaux de scolarité confondus)	170	433	603	11
Autres domaines	1 527	3 369	4 896	
Niveau de scolarité				
Formation universitaire	445	726	1 171	21,3
Formation collégiale ou formation d'apprenti	560	1 288	1 848	33,6
Diplôme d'études secondaires	425	1 035	1 460	26,6
Formation en milieu de travail	97	320	417	7,6

Source : Mario Lapointe et coll. *Perspectives du marché du travail canadien pour la prochaine décennie (2006-2015)*, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Ottawa, octobre 2006, p. 56.

Malgré l'équilibre prévu à l'échelle canadienne entre les besoins du marché du travail et la main-d'œuvre disponible, la nature de l'emploi et les réalités du marché du travail canadien laissent entrevoir des pénuries d'employés. Les données nationales ne rendent pas forcément compte de la situation des marchés du travail régionaux ou locaux, qui ont des besoins spécifiques en matière de main-d'œuvre qualifiée. Au cours des 10 prochaines années, on s'attend à des pénuries en commerce, en finance et administration, en sciences naturelles et appliquées, en santé ainsi que dans les industries primaires et de transformation⁹. Parallèlement, en raison des récents développements économiques, le nombre de travailleurs sans emploi s'est accru. Dans la réalité actuelle, il y a des travailleurs sans emploi et des emplois qui ne sont pas comblés.

Figure 7.3
Croissance de la population active selon le niveau de compétences, Canada, 1995 à 2015



Source : Mario Lapointe et coll. *Perspectives du marché du travail canadien pour la prochaine décennie (2006-2015)*, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Ottawa, octobre 2006, p. 56.

Remarque : Il s'agit des taux de croissance cumulés annuels moyens.

La main-d'œuvre compétente et polyvalente du Canada dépend dans une large mesure de la capacité d'adaptation des établissements postsecondaires canadiens. Le déclin des taux de natalité au Canada entraînant un ralentissement de la croissance du nombre de travailleurs débutants, le Canada devra mettre à profit toutes les ressources humaines disponibles. Pour réapprovisionner le marché du travail, les établissements postsecondaires devront favoriser l'apprentissage chez les chômeurs, les adultes, les membres de familles à faible revenu et les membres des autres groupes qui ne poursuivent habituellement pas d'études postsecondaires. La capacité des établissements de s'adapter aux réalités changeantes du marché du travail et de répondre

aux besoins de ceux qui traditionnellement ne poursuivent pas d'études sera déterminante pour la croissance économique du Canada et le maintien de sa compétitivité à long terme à l'échelle internationale.

Offre de travailleurs selon le niveau de scolarité

Au Canada, les travailleurs qualifiés proviennent essentiellement de deux sources : des établissements postsecondaires canadiens, dont les diplômés sont les plus nombreux au sein de la main-d'œuvre qualifiée, de même que de l'immigration de titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires, la deuxième source de travailleurs qualifiés en importance. Les données sur les diplômés et sur le profil scolaire des immigrants peuvent favoriser l'évaluation de l'écart entre le bassin de travailleurs et les besoins du marché du travail.

Qu'est-ce que le niveau de scolarité postsecondaire?

Le niveau de scolarité postsecondaire de la population correspond à la proportion de personnes ayant obtenu un diplôme postsecondaire. On l'évalue généralement en calculant la répartition des diplômés de programmes universitaires, techniques et professionnels qui suivent le niveau secondaire. Au Canada, ces programmes sont offerts par des collèges, des cégeps, des collèges universitaires et des universités. La plupart de ces établissements sont publics, mais quelques-uns sont privés. Un diplôme, un certificat ou un grade de premier, de deuxième ou de troisième cycle couronne la réussite d'un programme d'enseignement postsecondaire. Au Canada, les données sur les niveaux de scolarité postsecondaire comprennent également les diplômés de programmes de formation des apprentis inscrits. Ces programmes nécessitent généralement l'achèvement des études secondaires et comprennent des volets en classe (souvent en milieu collégial) et une formation d'apprenti en milieu de travail. Au terme de leurs études, les étudiants reçoivent un certificat de compagnon ou de compétence.

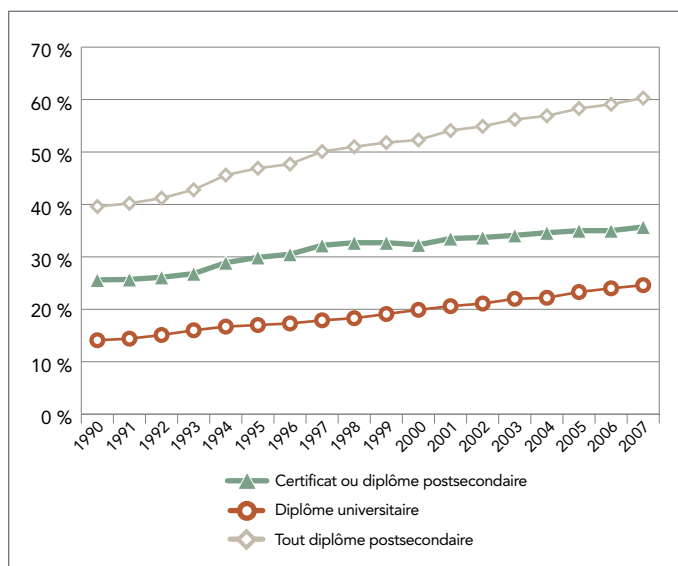
L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) mesure le niveau de scolarité en calculant la répartition des diplômés de programmes d'enseignement tertiaire. L'enseignement tertiaire comprend les programmes qui suivent le niveau secondaire. Au Canada, les programmes tertiaires de type B correspondent aux programmes collégiaux, et les programmes de type A et de recherche avancée correspondent aux programmes universitaires. L'OCDE classe les programmes canadiens de formation des apprentis inscrits et des métiers dans la catégorie des « programmes d'enseignement postsecondaire non tertiaire ».

Formation postsecondaire : Une nouvelle norme

Vers la fin des années 1990, l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires est devenue la nouvelle norme en matière d'éducation au Canada. En 1998, la proportion des Canadiens de 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires, y compris les diplômés d'écoles de métier, de collèges et de cégeps ainsi que les titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade universitaire, est passée au delà de la barre des 50 %. Auparavant, la norme consistait à obtenir un diplôme du secondaire.

La proportion des personnes de 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme postsecondaire a augmenté de façon constante au cours des deux dernières décennies. Dans le cas des titulaires d'un titre de compétence collégial ou d'une accréditation de métier, cette proportion est passée de 25,6 % en 1990 à 35,7 % en 2007, et dans le cas de la formation universitaire, elle est passée de 14,1 % en 1990 à 24,6 % en 2007.

Figure 7.4
Proportion des 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme postsecondaire, Canada, 1990 à 2007



Source : Statistique Canada. « Enquête sur la population active », *Le Quotidien*, le 1er novembre 2007, www.statcan.gc.ca/dai-quo/index-fra.htm; Statistique Canada. *Revue chronologique de la population active 2007*, CD-ROM, no 71F0004XCB au catalogue, Ottawa, le 19 février 2008. [Veuillez confirmer ces deux sources.]

Remarque : Les certificats et les diplômes postsecondaires comprennent les diplômes professionnels et les diplômes d'apprenti inscrit, les diplômes décernés par les collèges, les cégeps de même que tout autre établissement non universitaire.

Travailleurs titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires

Les données du Recensement de 2006 qui ont été publiées récemment constituent une mine de données sur de nombreux facteurs démographiques et aspects de la participation au marché du travail. Le Recensement de 2006 révèle que six adultes sur 10 âgés de 25 à 64 ans étaient titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires en mai 2006¹⁰.

Des études montrent que, pour chaque année d'études à temps plein (ce qui correspond à une augmentation du capital humain d'environ 10 % pour l'ensemble des pays de l'OCDE), le rendement individuel augmente d'environ 6 %¹¹. Comme d'autres pays reconnaissent l'importance d'édifier et de consolider leur système d'enseignement postsecondaire afin de doter les travailleurs des compétences incontournables dans l'économie du savoir, les courbes montrant les niveaux de scolarité ont considérablement changé. À l'échelle internationale, le nombre de personnes qui se prévalent de l'enseignement tertiaire est passé de 68 millions en 1991 à 132 millions en 2004¹². Au cours de cette période, on a enregistré un taux de croissance annuelle de 5,1 % dans le domaine de l'enseignement tertiaire. L'Asie de l'Est, du Sud et de l'Ouest, la région du Pacifique et l'Afrique subsaharienne, dont les taux variaient entre 6,8 % et 8,1 %, présentaient des taux supérieurs à l'Amérique du Nord et à l'Europe de l'Ouest (1,9 %)¹³.

Le Canada est l'un des pays qui enregistrent les taux les plus élevés quant aux niveaux de scolarité. En 2006, 47 % des Canadiens de 25 à 64 ans avaient été formés au sein d'un établissement d'enseignement tertiaire en 2006, contre 40 % au Japon et 39 % aux États-Unis. Depuis 2001, le taux de fréquentation des établissements postsecondaires au Canada connaît une progression stable d'environ 1 % par année. Les données les plus récentes de l'OCDE indiquent que, en moyenne, la plupart de ses pays membres ont enregistré un taux de croissance d'environ 1 % entre 2005 et 2006. Au Canada, une augmentation de 1 % du nombre de personnes de 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires représenterait environ 170 000 nouveaux diplômés; une hausse comparable dans la plupart des pays densément peuplés représenterait toutefois un nombre considérablement plus élevé de nouveaux diplômés, par exemple, 1,6 million aux États-Unis. Le Canada continue d'enregistrer des hausses constantes, mais des défis non négligeables se profilent, notamment pour répondre à la demande du marché du travail canadien et pour veiller à conserver sa position actuelle dans un monde de plus en plus scolarisé, concurrentiel et novateur.

Tableau 7.2
Proportion des 25 à 64 ans diplômés d'un établissement d'enseignement tertiaire, pays de l'OCDE, 1999 à 2006

	1999	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Moyenne de l'OCDE	22	23	23	24	25	26	27
Moyenne des pays de l'UE (19 pays membres)					23	24	24
Australie	27	29	31	31	31	32	33
Autriche	11	14	14	15	18	18	18
Belgique	26	28	28	29	30	31	32
Canada	39	42	43	44	45	46	47
République tchèque	11	11	12	12	12	13	14
Danemark	27	27	28	32	32	34	35
Finlande	31	32	33	33	34	35	35
France	21	23	24	23	24	25	26
Allemagne	23	23	23	24	25	25	24
Grèce	18	18	18	18	21	21	22
Hongrie	14	14	14	15	17	17	17
Islande	22	25	26	26	28	31	30
Irlande	21	36	25	26	28	29	30
Italie	9	10	10	10	11	12	13
Japon	32	34	36	37	37	40	40
Corée	23	24	26	29	30	32	33
Luxembourg	18	18	19	15	23	27	24
Mexique	13	15	6	15	16	15	15
Pays-Bas	23	23	24	24	29	30	30
Nouvelle-Zélande	27	29	30	31	25	27	38
Norvège	27	30	31	31	32	33	33
Pologne	11	12	12	14	16	17	18
Portugal	10	9	9	11	13	13	13
Slovaquie	a	11	11	12	12	14	14
Espagne	21	24	24	25	26	28	28
Suède	29	32	33	33	35	30	31
Suisse	24	25	25	27	28	29	30
Turquie	7	9	9	10	9	10	10
Royaume-Uni	25	26	27	28	29	30	30
États-Unis	36	37	38	38	39	39	39

Source : OCDE. *Regards sur l'éducation 2008 : Les indicateurs de l'OCDE*, Paris, 2008, tableau A1.3a.

Remarque : L'enseignement tertiaire, selon l'OCDE, comprend l'éducation collégiale et universitaire et la formation professionnelle. Elle ne comprend pas les formations dans les métiers ni les formations des apprentis inscrits.

Convergence dans les niveaux de scolarité et les domaines d'études postsecondaires

Bien que, dans l'ensemble, la répartition des titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires au Canada soit positive, des tendances troublantes se dessinent lorsque l'on examine la situation plus en détail. Depuis 15 ans, les étudiants convergent de plus en plus vers un type d'études postsecondaires et un certain nombre de domaines d'études.

Convergence dans les types d'études postsecondaires

Au sein des jeunes générations, ceux qui poursuivent des études postsecondaires choisissent de plus en plus l'université : 28,9 % des jeunes de 25 à 34 ans (nouveaux travailleurs) étaient titulaires d'un diplôme universitaire en 2006, contre 18,3 % des 55 à 64 ans (sur le point de prendre leur retraite). En 2005–2006, plus d'un million d'étudiants étaient inscrits au sein des universités canadiennes¹⁴; pour une troisième année consécutive, les inscriptions à l'université dépassaient le million. Ces données laissent entrevoir que les besoins prévus du marché du travail en diplômés universitaires (1,42 million de nouveaux diplômés d'ici 2015) pourraient être comblés. Toutefois, comme nous l'avons déjà mentionné, ces données d'ensemble ne rendent pas forcément compte des besoins propres aux marchés du travail régionaux ou locaux. Au cours des 10 prochaines années, on prévoit des pénuries dans un certain nombre de professions qui requièrent une formation universitaire, notamment en sciences naturelles et appliquées et en santé.

La proportion de jeunes diplômés d'un collège ou d'un cégep est plus élevée qu'au sein du groupe le plus âgé (22,7 % contre 16,2 %). Entre les deux groupes d'âge les plus jeunes (25 à 34 ans et 35 à 44 ans), la proportion de diplômés d'un collège ou d'un cégep semble s'être stabilisée. Qui plus est, comme l'indique le Recensement de 2006, les jeunes générations sont moins enclines que celles qui les ont précédées à poursuivre des études postsecondaires dans les métiers. En 2006, 13,1 % des 55 à 64 ans étaient titulaires d'un certificat d'une école de métier, contre 10,4 % chez les 25 à 34 ans. On prévoit une forte demande de diplômés d'un collège, d'un cégep ou d'un programme d'apprenti au cours des prochaines années (il faudra 2,02 millions de nouveaux diplômés d'ici 2015); la diminution du nombre de diplômés d'un programme de métier et ce qui se présente comme la stabilisation de la proportion de diplômés d'un collège ou d'un cégep constituent donc des tendances préoccupantes.

En 2005, les collèges et les cégeps comptaient environ 514 000 inscriptions à temps plein, y compris le volet en classe des programmes de formation des apprentis inscrits¹⁵. Pour que nous soyons en mesure de combler les besoins du marché du travail en diplômés d'un collège, d'un cégep ou d'un programme de métier d'ici 2015, les taux d'inscriptions doivent se maintenir, et les taux d'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires doivent être élevés. De plus, si le nombre d'inscriptions à des programmes de formation d'apprenti a augmenté au cours des dernières années, y compris dans le cas des métiers désignés Sceau rouge, le nombre d'étudiants qui réussissent leur programme (qui subissent avec

succès l'examen final leur conférant le titre de compagnon ou leur permettant d'obtenir leur certificat) n'a pas augmenté dans la même mesure*. (Pour obtenir de plus amples renseignements sur les inscriptions actuelles au sein des programmes de métier, collégiaux et universitaires, veuillez consulter le chapitre 1, « De l'accès à la réussite ».) Les titulaires d'un certificat de compagnon ou de compétence jouent un rôle essentiel pour maintenir un niveau de qualité élevé dans le travail réalisé et pour superviser la formation des nouveaux apprentis.

Tableau 7.3
Répartition de la population selon le niveau de scolarité, par groupe d'âge, Canada, 2006

Niveau de scolarité	25 à 34 ans (%)	35 à 44 ans (%)	45 à 54 ans (%)	55 à 64 ans (%)	Écart, en points de pourcentage, entre la cohorte la plus jeune et la cohorte la plus âgée
Total	100	100	100	100	
Sans diplôme d'études secondaires	10,9	12,6	16,4	22,9	-12
Diplômés du secondaire	22,5	22,8	26,1	23,9	-1,4
Formation postsecondaire	66,6	64,6	57,5	53,2	13,4
Certificat professionnel	10,4	12,7	13,2	13,1	-2,7
Diplôme collégial	22,7	22,2	19,6	16,2	6,6
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalaurat	4,5	4,9	5	5,6	-1
Grade universitaire	28,9	24,8	19,7	18,3	10,6

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, no 97-560-XCB2006007 au catalogue, Ottawa, le 17 juillet 2007.

Convergence dans les domaines d'études

On observe des tendances convergentes analogues dans le cas des domaines d'études choisis au niveau postsecondaire. C'est presque exclusivement au sein des métiers désignés Sceau rouge que le nombre de travailleurs qualifiés a diminué (les personnes qui quittent la main-d'oeuvre contre celles qui arrivent sur le marché du travail) entre autres chez les électriciens, les plombiers, les mécaniciens, les soudeurs et les mécaniciens-monteurs. (Ces derniers sont des travailleurs spécialisés dans l'entretien ou la construction de machinerie industrielle.) Ce phénomène suscite des inquiétudes quant à la disponibilité de travailleurs dotés de ces compétences et à la diminution de la contribution économique qu'ils peuvent apporter. Qui plus est, si les diplômés qualifiés et les titulaires d'un certificat de compagnon cessent d'affluer dans ces domaines, il sera difficile de former la prochaine génération de travailleurs dotés de ces compétences.

Si l'on compare le nombre de titulaires d'un diplôme collégial ou universitaire chez les jeunes travailleurs et leurs collègues plus âgés, on observe une tendance à la hausse, mais cette croissance ne s'est pas faite de façon égale dans tous les domaines d'études. En 2006, la jeune génération (les jeunes de 25 à 34 ans) comptait près de 300 000 diplômés du niveau collégial de plus que la génération la plus âgée (55 à 64 ans), mais la diversité des champs d'études a diminué. Près du tiers de l'augmentation enregistrée (30,6 %) était liée à deux domaines d'études : le commerce et l'informatique.

Un phénomène analogue s'est également produit à l'université. Les deux tiers de la croissance du nombre de diplômés universitaires (presque 500 000 diplômés) s'observent dans cinq domaines d'études. Les diplômés en commerce comptent pour 25,6 % de la croissance, alors que les domaines liés à l'informatique, les professions de la santé, le génie et les sciences sociales représentent chacun environ 10 % de la croissance.

* Le programme Sceau rouge a été établi pour faciliter la mobilité des travailleurs qualifiés au Canada. Il permet aux apprentis qui ont terminé leur formation et ont obtenu le titre de compagnon de passer un examen interprovincial normalisé pour qu'un sceau rouge soit apposé sur leur certificat d'aptitude professionnelle. Le programme Sceau rouge favorise l'uniformisation des programmes provinciaux et territoriaux de formation et d'agrément des apprentis. Il permet aux travailleurs qualifiés d'exercer leur métier dans toute province ou dans tout territoire canadien où leur métier est désigné Sceau rouge, sans pour cela devoir passer d'examen supplémentaires. Jusqu'à maintenant, le programme Sceau rouge compte 49 métiers. Consulter l'annexe pour voir la liste des métiers. Source : Programme des normes interprovinciales Sceau rouge, www.redseal.ca.

Le tableau 7.4 fait ressortir la convergence des étudiants vers certains types d'études postsecondaires et de domaines d'études par une comparaison des jeunes de 25 à 34 ans (les travailleurs débutants) aux 55 à 64 ans (les travailleurs qui s'apprentent à quitter la population active). Par exemple, on comptait en 2006, 26 000 diplômés des métiers de moins parmi les 25 à 34 ans que chez

les 55 à 64 ans à avoir étudié la mécanique ou la technologie en réparations ou étant mécanicien ou technicien en réparations. De même, il y avait 123 000 diplômés universitaires de plus en commerce, en administration, en marketing et en services de soutien connexes, comparativement au nombre de 55 à 64 ans.

Tableau 7.4

Différence entre le nombre de travailleurs s'apprentant à quitter ou ayant intégré le marché du travail, dans certains domaines d'études, selon le niveau de scolarité, Canada, 2006

Domaine d'études	Niveau de scolarité		
	Professionnel	Collégial	Universitaire
	perte/gain^a		
Technologue/technicien en génie	-4 520	21 130	
Travail de précision ^b	-8 765	1 645	
Métiers de la construction	-18 550	-3 105	
Technologue et technicien, mécanique et réparation	-25 775	5 895	
Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes	-22 575	38 155	123 445
Éducation		-18 210	-19 005
Services personnels et culinaires	12 495	12 730	
Administration publique et professions en services sociaux		12 915	
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	-5 350	11 025	44 390
Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	-6 205	58 535	45 515
Sécurité et services de protection		25 340	
Sciences de la famille et de la consommation/Sciences humaines		26 250	
Droit, professions connexes et études du droit		16 285	
Sciences humaines			18 030
Ressources naturelles et conservation			10 340
Études des parcs, de la récréologie, des loisirs et du conditionnement physique			15 385
Génie			56 380
Sciences biologiques et biomédicales			32 245
Communications, journalisme et programmes connexes			17 925
Psychologie			20 290
Sciences sociales			52 260
Arts visuels et arts d'interprétation			23 135

Source : Statistique Canada, Activité (8), plus haut certificat, diplôme ou grade (14), principal domaine d'études - Classification des programmes d'enseignement, 2000 (73), groupes d'âge (9) et sexe (3) pour la population de 15 ans et plus, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, Recensement de 2006 - Données-échantillon (20 %), no 97-560-XCB2006011 au catalogue, Ottawa, le 17 juillet 2007.

^a Le travail de précision comprend entre autres les opérateurs de machine-outil et les usieurs, les technologues et adjoints d'atelier d'usinage, les tôliers de construction, les outilleurs-ajusteurs, les soudeurs, les métalliers, les autres métiers liés au travail de précision des métaux et les chaudronniers (voir la Classification des programmes d'enseignement, code 48).

^b La production de précision comprend la technologie des machines-outils/machiniste, technologie d'atelier d'usinage/adjoint d'atelier, technologie du métal en feuille/tôlerie, technologie d'outillage/technicien, technologie de soudure/soudeur, ferronnerie/ferronnier, travail des métaux de précision, chaudronnier, autre (voir la CPE 2000, code 48).

Remarques :

- Ceux qui s'apprentent à quitter le marché comprennent les personnes de 55 à 64 ans qui prendront bientôt leur retraite. Les nouveaux travailleurs comprennent les personnes de 25 à 34 ans qui ont intégré le marché du travail. Les calculs ci-dessus sont faits séparément pour chaque domaine d'études (les 55 à 64 ans moins les 25 à 34 ans).
- À l'exception du travail de précision, seuls les domaines d'études présentant une variation d'au moins 10 000 personnes figurent dans le présent tableau.

Encore une fois, la convergence vers certains types particuliers d'études postsecondaires et sujets d'études soulève des questions au sujet de la façon d'arriver à un équilibre entre les choix des étudiants et les besoins du marché du travail à long terme. L'esprit d'entreprise qui a germé dans les années 1990, après la récession, de même que l'explosion de la technologie ont manifestement exercé une influence sur les choix des étudiants (champs d'études liés au commerce et à l'informatique). Cependant, une convergence de cette nature nuit aux inscriptions dans d'autres domaines d'études et pourrait empêcher de répondre aux besoins du marché du travail. Les préférences des étudiants peuvent également limiter la capacité des établissements postsecondaires à répondre aux besoins du marché du travail. S'ils comprenaient comment et pourquoi les étudiants posent leurs choix en matière d'EP, les établissements postsecondaires pourraient mieux répondre aux demandes du marché du travail.

Niveaux de scolarité postsecondaire des immigrants

En vertu des politiques d'immigration canadienne, le niveau de scolarité du demandeur influe sur le nombre de points qui lui sont attribués. Le nombre de points attribués en lien avec la formation a évolué au fil des ans en fonction des besoins du marché du travail pour certains types de travailleurs qualifiés. Le Recensement de 2006 indique que 7,2 % des personnes ayant une formation dans les métiers et que 8,2 % de celles qui ont une formation collégiale ne sont pas nées au Canada et n'ont pas obtenu leur certificat ou leur diplôme ici. En 2006, 21,5 % des diplômés universitaires (soit plus d'un sur cinq) étaient des immigrants ayant des titres de compétences étrangers.

Tableau 7.5
Proportion des 25 à 64 ans, nés au Canada ou à l'étranger, selon le niveau de formation postsecondaire, Canada, 2006

Lieu de naissance et d'études	Formation d'apprenti ou formation professionnelle (%)	Formation collégiale (y compris cégeps) (%)	Certificat, diplôme ou grade universitaire supérieur au baccalauréat (%)
Total	100	100	100
Naissance et études au Canada	81,9	79,6	63
Naissance au Canada, études à l'étranger	0,5	0,6	2,9
Naissance à l'étranger, études au Canada	10,5	11,6	12,6
Naissance et études à l'étranger	7,2	8,2	21,5

Source : Statistique Canada. Statut d'immigrant et période d'immigration (9), Activité (8), Plus haut certificat, diplôme ou grade (7), Lieu des études (16), Groupes d'âge (9) et Sexe (3) pour la population de 15 ans et plus, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, Recensement de 2006 – Données-échantillon (20 %), no 97-560-x2006025 au catalogue, Ottawa, 2008.

Selon des données de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), 43 % des immigrants arrivés au Canada en 2006 avaient obtenu un diplôme universitaire avant d'arriver au pays, une proportion légèrement inférieure à celle de l'année précédente (46 %). Cela s'explique par une diminution de deux points de pourcentage du nombre d'immigrants titulaires d'un baccalauréat admis au Canada entre 2005 et 2006. Environ 12 % des immigrants ayant une formation universitaire en 2006 étaient titulaires d'une maîtrise, et 2 %, d'un doctorat. Statistique Canada déclarait en 2006 que, « [les] quelque 23 % de Canadiens de 25 à 64 ans nés à l'étranger comptaient pour près de la moitié (49 %) des titulaires d'un doctorat au Canada et pour 40 % des titulaires d'une maîtrise¹⁶ ».

Depuis 1996, la proportion de titulaires d'un diplôme d'études dans les métiers qui ont immigré au Canada a chuté de moitié, passant de 10 % à 5 %. Cette évaluation reflète des changements dans les politiques de CIC quant au système d'attribution de points. Depuis trois ans, la proportion d'immigrants titulaires d'un diplôme collégial s'est maintenue à 11 %.

Tableau 7.6

Résidents permanents de 15 ans ou plus, selon l'année d'immigration et le niveau de formation postsecondaire, Canada, 1996 à 2006

	Année d'immigration											
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	
	(%)											
Niveau de formation postsecondaire												
Total	47	51	54	57	58	60	60	59	61	61	59	
Certificat professionnel	10	10	9	8	6	5	4	5	5	5	5	
Certificat ou diplôme non universitaire	8	8	10	9	9	9	9	10	11	11	11	
Total des diplômés universitaires	29	33	35	41	44	46	46	45	46	46	43	
Baccalauréat	22	25	27	30	32	34	34	34	32	31	29	
Maîtrise	6	7	7	9	10	10	10	10	11	12	12	
Doctorat	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	

Source : Citoyenneté et Immigration Canada. *Faits et chiffres 2006 : Aperçu de l'immigration – Résidents permanents et temporaires*, Ottawa, 2007.

Facteurs qui influent sur la compétence et la polyvalence de la main-d'œuvre canadienne

Deux questions importantes se trouvent au cœur de l'analyse de la compétence et de la polyvalence de la main-d'œuvre canadienne : la littératie et la reconnaissance des titres de compétences entre provinces, territoires et pays.

Littératie

Dans une société du savoir, la littératie est une compétence incontournable. L'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIIACA) de 2003 indique toutefois que 48 % (près de la moitié) des adultes canadiens de plus de 16 ans se situent en deçà du niveau 3 de l'échelle de compréhension de textes suivis. On estime qu'il s'agit du niveau de littératie minimal nécessaire à la fois pour se tirer d'affaire dans la vie quotidienne et pour travailler dans une société moderne. Compte tenu du vieillissement de la population et des tendances

démographiques, on ne prévoit pas d'amélioration des niveaux de littératie au Canada, malgré un nombre croissant de jeunes adultes poursuivant des études postsecondaires. Les diplômés postsecondaires qui présentent un faible niveau de littératie ne peuvent contribuer pleinement au marché du travail canadien.

Les niveaux de littératie varient considérablement selon le niveau de scolarité. Les projections établies à partir des données de 2003 indiquaient que, en 2006, 79 % des adultes n'ayant pas terminé leurs études secondaires avaient un faible niveau de littératie, contre seulement 20 % des diplômés universitaires (y compris les plus âgés).

Les faibles niveaux de littératie chez les immigrants se font également sentir dans ces chiffres. En 2006, près des deux tiers de la population immigrante présentaient un niveau de littératie globalement faible; 35 % des immigrants titulaires d'un diplôme universitaire se situaient sous le niveau 3. Il importe toutefois de souligner que l'EIIACA est effectuée uniquement en anglais et en français et ne distingue donc pas les immigrants ayant un faible

Tableau 7.7

Proportion de la population dont le niveau de littératie en compréhension de textes suivis est inférieur à 3, données actuelles et projections, pour l'ensemble de la population et la population immigrante, selon le niveau de scolarité, Canada

Année	Canada						Population non immigrante		Population immigrante	
	Niveau de scolarité						Total	Diplôme universitaire	Total	Diplôme universitaire
	Total	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études postsecondaires ^a	Diplôme universitaire	(%)				
2006	48	79	54	38	20	43	13	65	35	
2011	47	80	56	39	21	41	14	64	36	
2016	46	80	58	41	22	41	14	63	37	
2021	46	81	60	42	23	41	15	62	37	
2026	46	81	62	44	24	41	15	61	38	
2031	46	82	63	45	24	40	15	61	39	

Source : Scott Murray et R. Shillington. *Lire l'avenir : Pour répondre aux besoins futurs du Canada en matière de littératie*, Conseil canadien sur l'apprentissage, Ottawa, juin 2008.

^a Études postsecondaires comprend des études postsecondaires partielles et des études complétées dans tout établissement postsecondaire autre qu'à l'université.

niveau de littératie dans leur langue maternelle des immigrants qui pourraient avoir besoin d'une formation linguistique additionnelle en anglais ou en français.

Il faut plusieurs années pour qu'un immigrant s'intègre pleinement à la société canadienne, quel que soit son niveau de scolarité¹⁷.

Tableau 7.8
Immigrants canadiens (résidents permanents), selon l'année d'immigration et les compétences linguistiques, Canada, 1997 à 2006

	Année d'immigration									
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	(%)									
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Langue(s) parlée(s)										
Anglais	52	48	49	47	46	43	44	49	51	53
Français	4	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Anglais et français	3	4	4	4	5	6	7	10	9	9
Ni l'anglais ni le français	42	43	42	44	44	46	44	37	36	33

Source : Citoyenneté et Immigration Canada. *Faits et chiffres 2006 : Aperçu de l'immigration - Résidents permanents et temporaires*, Ottawa: 2007.

Reconnaissance des titres de compétences

C'est généralement au moyen du niveau de scolarité qu'on évalue la correspondance entre l'offre et la demande sur le marché du travail. Par le passé, les étudiants entamaient un parcours scolaire assez linéaire vers une formation dans les métiers, collégiale ou universitaire à la sortie du secondaire. Les possibilités étaient clairement définies, et tous, y compris les étudiants, les établissements postsecondaires et les employeurs, partageaient une même conception des compétences liées à chaque type de diplôme postsecondaire. Le niveau de scolarité permettait d'évaluer avec une certaine exactitude les degrés de compétence au sein de la population.

De nos jours, le système d'enseignement postsecondaire canadien est en constante évolution, et le lien entre niveau de scolarité et compétences à offrir sur le marché du travail n'est plus aussi défini qu'avant. Les possibilités qui s'offrent aux étudiants sont de plus en plus nombreuses : programmes publics de formation dans les métiers, collégiale ou universitaire, mais aussi programmes offerts par des collèges conférant des grades ainsi que collèges et universités privés. De nombreux étudiants choisissent également d'étudier au niveau collégial ainsi qu'universitaire. Certes, l'élargissement des possibilités répond à une demande chez les étudiants et facilite l'accès aux études postsecondaires, mais il brouille également les pistes pour de nombreux intervenants (employeurs, décideurs et établissements postsecondaires) pour ce qui est d'évaluer les compétences liées à certains diplômes postsecondaires.

Souvent, la nécessité d'apprendre l'une des langues officielles du Canada constitue un obstacle à l'obtention d'un travail. Environ le tiers des immigrants récents ne connaissent ni l'anglais ni le français. Un faible niveau de littératie ou une mauvaise connaissance de l'une des langues officielles ralentit la pleine intégration des nouveaux arrivants à la société canadienne.

Les programmes offerts varient d'une province et d'un territoire à l'autre et ne sont pas non plus les mêmes au sein des établissements publics et privés. Cela fait obstacle à la mobilité des étudiants qui aimeraient changer de province pendant leurs études ou travailler dans une province autre que celle où ils ont étudié. Il peut être difficile pour un établissement postsecondaire ou un employeur d'évaluer les compétences acquises au moyen de crédits ou de titres de compétences décernés dans une autre province ou un autre territoire sans procéder à une évaluation minutieuse.

Par ailleurs, environ 3 % des Canadiens d'origine qui ont un diplôme universitaire l'ont obtenu à l'étranger¹⁸, tandis qu'un diplômé universitaire sur cinq et un titulaire d'un diplôme professionnel ou collégial sur 10 sont des immigrants ayant étudié hors du Canada. Des personnes formées aux quatre coins du monde au sein d'une diversité de systèmes d'éducation demandent que leurs titres de compétences soient reconnus au Canada. Toutes les provinces, toutes les organisations professionnelles et tous les établissements postsecondaires sont donc aux prises avec le défi de reconnaître les titres de compétences étrangers tout en préservant les normes élevées de qualité qui sont généralement associées à l'obtention de certificats, de diplômes et de grades canadiens*.

Le budget de 2009 allouera 50 millions de dollars répartis sur deux ans pour élaborer un cadre d'action canadien pour la reconnaissance des titres de compétences étrangers en partenariat avec les provinces et les territoires.

* Le Comité des services d'évaluation provinciaux a publié des directives sur la reconnaissance des titres de compétences, *Principes généraux pour un code de bonne pratique en matière d'évaluation des diplômes étrangers*. Ce document est accessible au www.canalliance.org/PDFs/GuidingPrinciplesF.pdf. Pour obtenir d'autres exemples de pratiques de reconnaissance des titres de compétences étrangers, consulter *The Committee of the Convention on the Recognition of Qualifications Concerning Higher Education in the European Region: Recommendation on Criteria and Procedures for the Assessment of Foreign Qualifications*, accessible au www.cepes.ro/hed/recogn/groups/criteria.htm

Situation des titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires sur le marché du travail

Il existe beaucoup d'information sur la situation des diplômés sur le marché du travail selon leur niveau de scolarité, y compris l'emploi à long terme, les taux de chômage et le revenu en fonction de niveaux d'études spécifiques. Ces données font l'objet d'un suivi qui permet d'évaluer les avantages du fait d'investir dans l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme d'études postsecondaires et de comprendre les facteurs qui font fluctuer le taux d'emploi et les revenus d'un groupe à l'autre.

On ne sait pas au juste dans quelle mesure les élèves du secondaire sont conscients des répercussions du choix d'un type de formation sur leur parcours futur. On en sait peu sur la mesure dans laquelle ils intègrent l'information sur les perspectives d'emploi, les taux de chômage, le revenu et la qualité de vie liés à divers niveaux de scolarité. On n'en sait pas non plus suffisamment sur la façon dont les élèves utilisent cette information pour choisir un type de formation postsecondaire (formation dans les métiers, collégiale ou universitaire) ainsi qu'un domaine d'études. Cette information est essentielle pour analyser de façon approfondie la correspondance entre l'offre et la demande sur le marché du travail et pour effectuer un suivi à ce chapitre.

Taux de chômage et stabilité d'emploi

Depuis longtemps, on se sert des taux de chômage pour évaluer l'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail. De faibles taux de chômage, de l'ordre de 3 à 5 %, indiquent généralement que la demande est à peine satisfaite ou qu'elle excède l'offre (pénuries). La fluctuation des taux de chômage se fait sentir différemment chez les travailleurs selon leur niveau de scolarité.

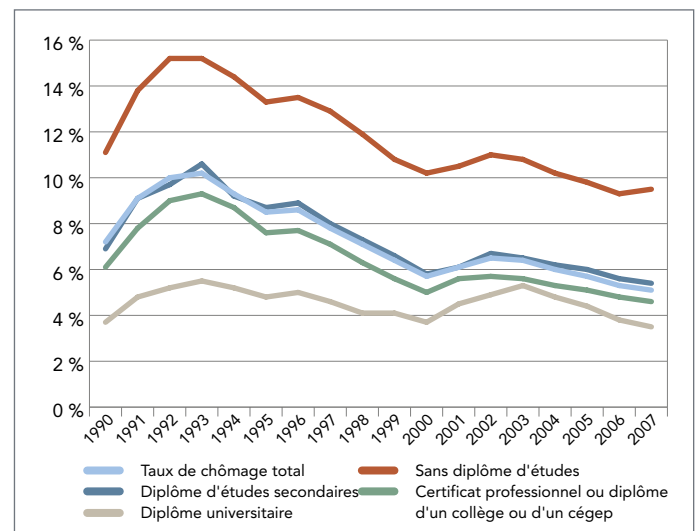
Même en période de chômage relativement important dans l'ensemble de la population active, comme cela s'est produit au début des années 1990, les personnes dont le niveau de scolarité est élevé sont les moins touchées par le chômage. Comme le montre la figure 7.5, depuis 1990, les taux de chômage chez les personnes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires étaient en général trois fois plus élevés que chez les titulaires d'un diplôme universitaire. Depuis 2000, le taux de chômage chez les personnes qui ont terminé leurs études secondaires est deux fois moins élevé que chez ceux qui n'ont pas terminé leur secondaire.

L'enseignement supérieur contribue à stabiliser les taux de chômage. Ces derniers sont passés de 15,2 % en 1992 à 9,3 % en 2006 chez les personnes n'ayant pas terminé leur secondaire, une chute de près de six points de pourcentage. Chez les diplômés universitaires, ce taux est passé de 5,5 % en 1993 à 3,5 % en 2007, une différence d'à peine deux points de pourcentage. Les diplômés universitaires sont plus susceptibles de se trouver un emploi en période de récession, et ceux qui ont un travail sont plus susceptibles de le conserver que ceux qui ne sont pas allés à l'université.

Les taux de chômage, tous niveaux de scolarité confondus, ont diminué de façon constante depuis la récession de 1991. En 2007, ils ont atteint le point le plus bas en 18 ans. Cela témoigne de la force de l'économie canadienne au cours de cette période et de la capacité de la population active à obtenir du travail dans les régions qui connaissent une importante croissance économique, où il y a pénurie de main-d'œuvre hautement qualifiée. Des données récentes de Statistique Canada indiquent que le marché du travail a été plus instable en 2008 qu'au cours des années précédentes. Les pertes d'emploi dans les secteurs manufacturier, du commerce, de la construction et des services de soutien de même qu'en éducation¹⁹ sont inquiétantes. Les personnes peu scolarisées vont peut-être au devant de difficultés plus importantes sur le marché du travail que celles dont elles ont fait l'expérience depuis une vingtaine d'années.

Certains se demandent si la croissance de l'emploi des dernières années a été suffisante pour accueillir les diplômés postsecondaires, de plus en plus nombreux. Notre population est-elle surqualifiée? On s'inquiète de la possibilité que les diplômés hautement qualifiés prennent la place des travailleurs moins scolarisés. Selon l'OCDE, dans des pays comme le Canada, dont le secteur de l'enseignement postsecondaire a connu une croissance rapide, le taux de chômage relatif chez les titulaires d'un diplôme d'études secondaires n'a pas considérablement augmenté, contrairement à ce que laissait entrevoir l'hypothèse selon laquelle les travailleurs ayant un haut niveau de scolarité prendraient la place des moins scolarisés²⁰.

Figure 7.5
Taux de chômage chez les 25 à 64 ans, Canada, 1990 à 2007



Sources : Statistique Canada. « Enquête sur la population active », *Le Quotidien*, le 1er novembre 2007, www.statcan.gc.ca/dai-quo/index-fra.htm; Statistique Canada. *Revue chronologique de la population active 2007*, CD-ROM, no 71F0004XCB au catalogue, Ottawa, le 19 février 2008.

Comme le souligne l'Examen thématique de l'enseignement supérieur²¹ de l'OCDE, les tendances relatives aux taux de chômage au Canada selon le niveau de scolarité sont similaires à celles des autres pays. Dans l'ensemble des pays membres de l'OCDE, les taux de chômage chez les diplômés d'un établissement d'enseignement tertiaire sont d'environ 10 points de pourcentage inférieurs aux taux de chômage enregistrés chez les titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou postsecondaires non tertiaires²². En moyenne, l'écart entre le taux de chômage chez les titulaires d'un diplôme décerné par un établissement d'enseignement tertiaire et les titulaires d'un diplôme d'études secondaires n'a pas changé depuis une dizaine d'années²³.

Les taux de chômage chez ceux qui n'ont pas terminé leur secondaire sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes. En 2006, dans la plupart des pays de l'OCDE, le taux de chômage chez les hommes de 20 à 24 ans sans diplôme d'études secondaires était plus élevé que chez les femmes du même groupe d'âge. Ces dernières, plus susceptibles de ne pas faire partie de la population active, par exemple, parce qu'elles restent à la maison pour s'occuper de leurs enfants, contribuent moins que les hommes à saturer le marché du travail, mais l'écart entre les sexes pour ce qui est du taux de chômage est très important dans plusieurs pays. Au Canada, il était supérieur de 7,1 points de pourcentage à celui des femmes en 2006. À titre de comparaison, cet écart était de 12,6 points de pourcentage au Royaume-Uni, tandis qu'aux États-Unis, le taux de chômage était de trois points de pourcentage supérieur chez les femmes que chez les hommes.

Tableau 7.9

Proportion des 20 à 24 ans qui n'ont pas terminé le deuxième cycle du secondaire et qui ne sont ni aux études, ni sur le marché du travail, pays de l'OCDE, 2002-2006

	2002		2003		2004		2005		2006	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	(%)									
Australie	17,6	8,6	17	10,3	14,2	7,3	12,7	6,2	11,6	6,8
Autriche	16,3	7,4	15,7	11	15,4	8,5	—	—	17,6	9,7
Belgique	15	22,3	22,6	19,5	21,1	18,3	19	23,7	18,4	11,8
Canada	17,5	9,9	17,8	10,1	16,5	8,9	18,2	7,4	15	7,9
République tchèque	29,2	15,3	30,6	19,8	30,8	19	22,3	13,3	21	14,4
Danemark	10,7	6,3	4,8	5,4	5,4	6,8	10,6	—	—	—
Finlande	9,1	5,1	23,2	22	13,3	6,3	10,1	—	9,6	—
France	20,1	17,2	19,7	15,7	23,9	23,3	23	22,1	25,9	18,9
Allemagne	22,7	13,5	26,1	15,6	15,6	9,3	16,3	11,1	16,6	10,6
Grèce	13,4	19,7	11,9	21,3	15,4	18,7	—	—	—	—
Hongrie	17,9	5,1	15,3	6,4	14,6	6	14,3	—	13,6	10,3
Islande	—	—	—	—	—	—	—	—	donnée manquante	—
Irlande	12,3	6	11,9	5,2	13,5	10,2	15,6	—	14	9,1
Italie	16,9	15,5	donnée manquante	donnée manquante	15,4	17,4	18,1	14,4	14,6	15,2
Luxembourg	5,9	7,6	9	7,9	8	13,9	—	—	11,2	—
Pays-Bas	3,2	3	3,2	3	8,1	6,4	8,8	4,3	3,1	3,3
Norvège	23,8	7,4	18,2	8,7	13,2	5,9	—	—	—	—
Pologne	46,4	32,9	45,6	43,3	29,1	20	23,7	18,3	30,1	21,2
Portugal	6,7	9,8	8,7	11,5	donnée manquante	donnée manquante	9,5	14,2	8,6	10,7
Slovaquie	13,9	16,6	58,2	28,3	—	—	58,1	29,7	47,4	27,2
Espagne	13,9	16,6	14,8	19,2	6,7	8,3	12	16,7	11,7	13,3
Suède	18,4	14,5	17,7	15,4	12,2	11,6	20,9	—	17,4	—
Suisse	7,7	8,9	[12,9]	[15,9]	donnée manquante	donnée manquante	—	—	—	—
Royaume-Uni	16,8	5,3	20,5	7,6	12	9,7	20,5	—	20	7,4
États-Unis	12,5	12	11,2	12,6	12	10,4	11,1	8,8	8,3	11,3

Source : OCDE. *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE*, Paris, 2004, 2005, 2006, 2007 et 2008, tableau C4.3.

Remarques

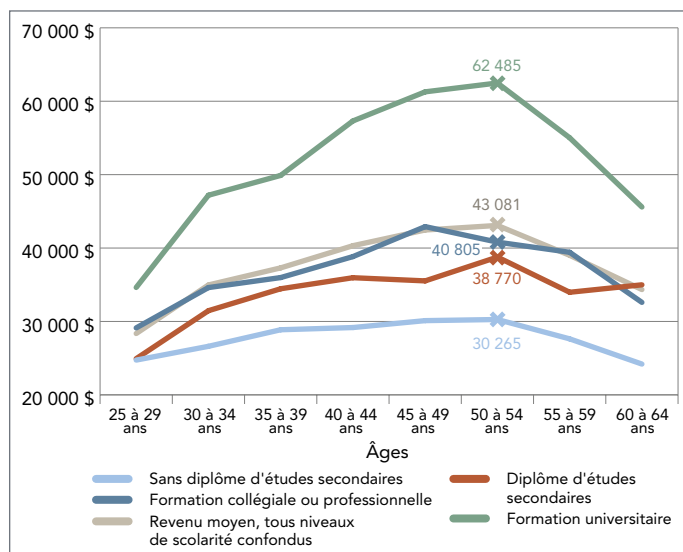
- Dans les pays de l'OCDE, le deuxième cycle du secondaire correspond au niveau secondaire au Canada.
- Les données entre crochets sont jugées non significatives sur le plan statistique en raison de la faible taille de l'échantillon.
- Les données sont remplacées par un « — » lorsqu'elles s'appuient sur des observations trop limitées pour produire des estimations fiables.

Revenu

Le revenu est directement lié au niveau de scolarité. En 2005, les titulaires d'un diplôme universitaire âgés de 40 à 59 ans gagnaient en moyenne un revenu deux fois plus élevé que les travailleurs n'ayant pas terminé leur secondaire et environ 50 % plus élevé que les titulaires d'un certificat d'études postsecondaires non universitaire (collège ou métier). Quel que soit le niveau de scolarité atteint, les revenus atteignent un sommet vers l'âge de 50 à 54 ans, après quoi le revenu annuel moyen est invariablement déterminé par les conditions du départ à la retraite.

En général, les Canadiens titulaires d'un diplôme universitaire gagnent un revenu élevé lorsque l'on considère leur carrière dans son ensemble. Comme le montre la figure 7.6, ils gagnent un faible salaire au début de leur carrière, mais leur revenu augmente considérablement à mesure qu'ils acquièrent de l'expérience. En 2005, les travailleurs de 25 à 29 ans qui avaient fait des études universitaires ne gagnaient qu'environ 5 000 \$ de plus que les titulaires d'un diplôme collégial ou de métier du même groupe d'âge. En moyenne, à l'âge de 40 ans, cet écart était passé à 18 000 \$, puis à 20 000 \$ vers 50 ans.

Figure 7.6
Revenu moyen par groupe d'âge et niveau de scolarité (tous travailleurs confondus), Canada, 2005



Source : Jocelyn Wisner et Christopher Duddek. *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)*, Statistique Canada, no 75F0002MIE2008005 au catalogue, Ottawa, le 20 août 2008, totalisation spéciale.

Les tendances relatives au lien entre revenu et niveau de scolarité semblent analogues au sein des 25 pays qui déclarent des données à l'OCDE. Les personnes les plus scolarisées sont celles dont le revenu est le plus élevé. C'est en Hongrie que l'écart est le plus grand (146) entre le revenu des diplômés universitaires et celui des personnes qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires ou postsecondaires non tertiaires; le Canada était l'un des pays présentant l'écart le plus faible (61).

Au Canada, 60 % des diplômés universitaires ont moins de 44 ans²⁴, contre 54 % aux États-Unis et 55 % en Angleterre²⁵.

La forte proportion de jeunes diplômés universitaires au Canada explique en partie cet écart plutôt faible puisqu'elle infléchit les revenus moyens à la baisse. Signalons que les pays scandinaves se situent en deçà du Canada à ce chapitre.

Tableau 7.10
Revenus relatifs des 25 à 64 ans sur le marché du travail selon le niveau de scolarité, pays de l'OCDE, 2006 ou dernière année pour laquelle des données sont disponibles (études de deuxième cycle du secondaire et études postsecondaires non tertiaires=100)

Pays	Formation inférieure au deuxième cycle du secondaire	Formation post-secondaire non tertiaire	Diplômés d'un établissement d'enseignement tertiaire	Disparité de revenus (éducation tertiaire moins formation inférieure au deuxième cycle du secondaire)
Hongrie	73	120	219	146
Portugal ^a	67	donnée manquante	177	110
États-Unis	66	109	176	110
République tchèque	74	donnée manquante	183	109
Autriche	66	124	157	91
Pologne	84	109	173	90
Royaume-Uni	70	donnée manquante	159	89
Italie ^b	79	donnée manquante	165	85
Irlande ^b	85	102	169	83
Suisse	74	110	156	81
Turquie ^a	69	donnée manquante	149	80
Allemagne	90	112	164	75
Corée ^c	67	donnée manquante	141	74
Luxembourg ^d	78	117	145	67
Pays-Bas ^d	84	donnée manquante	148	65
France	85	87	149	64
Canada^a	77	106	138	61
Finlande ^b	94	donnée manquante	149	54
Norvège ^a	78	120	129	51
Australie ^a	81	96	131	51
Espagne ^b	85	89	132	47
Belgique ^a	89	100	133	44
Danemark ^a	82	97	125	43
Suède ^a	86	121	126	40
Nouvelle-Zélande	78	110	115	37

Source : OCDE. *Regards sur l'éducation 2008 : Les indicateurs de l'OCDE*, Paris, 2008, tableau A9.

^a Année de référence : 2005.

^b Année de référence : 2004.

^c Année de référence : 2003.

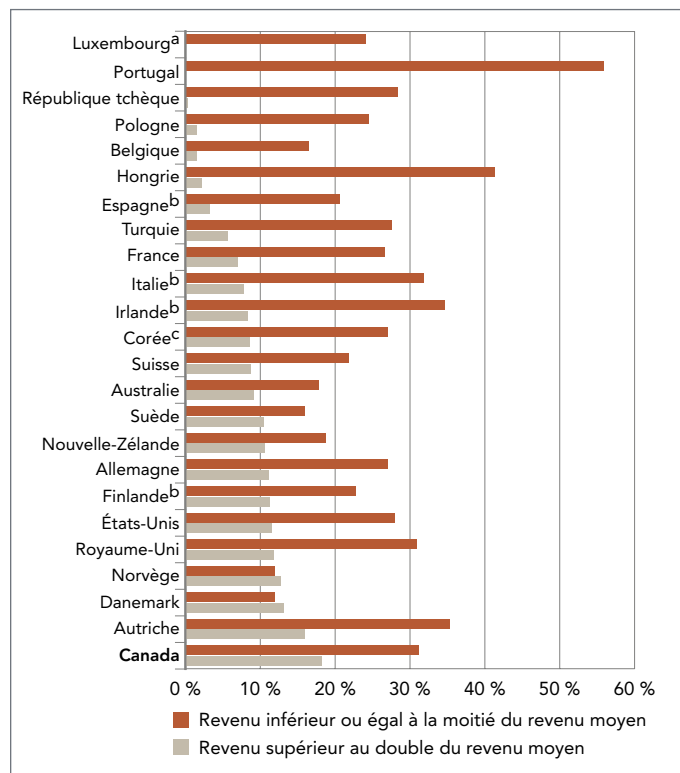
^d Année de référence : 2002.

Remarques :

- L'enseignement tertiaire, selon l'OCDE, comprend l'éducation collégiale et universitaire et la formation professionnelle. Elle ne comprend pas les formations dans les métiers ni les formations des apprentis inscrits.
- Dans les pays de l'OCDE, le deuxième cycle du secondaire correspond au niveau secondaire au Canada.

Bien que les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires tendent à gagner un salaire supérieur à ceux qui n'ont pas terminé leur secondaire, cet avantage sur le plan du revenu n'est pas forcément réparti de façon égale parmi les diplômés postsecondaires. Comme l'indique l'étude *Funding Postsecondary Education in Ontario: Beyond the Path of Least Resistance* (2004), certains diplômés universitaires gagnent un salaire inférieur au revenu moyen des diplômés du secondaire. On y lit que, même si les titulaires d'un baccalauréat peuvent espérer gagner un salaire de 30 à 40 % supérieur à celui des diplômés du secondaire, cette moyenne cache de grands écarts. Dans les faits, le quart des diplômés universitaires sont désavantagés, c'est-à-dire qu'ils gagnent un salaire inférieur à la moyenne des diplômés du secondaire. Un autre quart des diplômés universitaires jouissent d'un avantage supérieur à 80 % sur le plan du revenu²⁶.

Figure 7.7
Proportion des 25 à 64 ans qui ont suivi un programme tertiaire de type A ou un programme de recherche avancée selon la catégorie de revenu, pays de l'OCDE, 2006 ou la dernière année pour laquelle des données sont disponibles



Source : OCDE. *Regards sur l'éducation 2008 : Les indicateurs de l'OCDE*, Paris, 2008, tableau A9.

^a Année de référence : 2002.

^b Année de référence : 2004.

^c Année de référence : 2003.

Remarque : Les programmes d'enseignement tertiaire de type A dans les pays de l'OCDE correspondent à la formation universitaire au Canada.

Selon des données recueillies par l'OCDE sur 24 pays membres, le Canada enregistré en 2005 la proportion la plus importante de diplômés universitaires de 25 à 64 ans (18 %) dont le salaire était inférieur au revenu médian à l'échelle canadienne, mais arrivait au 6^e rang (31 %) pour ce qui est de la proportion des diplômés universitaires du même groupe d'âge dont le salaire était plus de deux fois supérieur au revenu médian. Encore une fois, la forte concentration de jeunes diplômés universitaires au Canada de même que le phénomène selon lequel l'écart entre les salaires se creuse au fil des ans expliquent en partie ces deux tendances opposées dans les données canadiennes.

Le revenu varie en fonction du sexe et du statut d'immigrant au Canada. Selon le Recensement de 2006, les femmes titulaires d'un diplôme universitaire gagnaient en moyenne 18 000 \$ de moins par année que leurs collègues masculins; l'écart s'est donc resserré depuis 1980, où il était de 21 000 \$ (voir le tableau 7.11). Plusieurs facteurs expliquent cette situation. D'abord, la population plus âgée, qui a derrière elle de nombreuses années d'expérience sur le marché du travail, synonyme de meilleur salaire annuel, compte un plus grand nombre d'hommes titulaires d'un diplôme universitaire. Ensuite, comme le souligne Statistique Canada, « [...] les jeunes femmes sont surreprésentées dans les professions faiblement rémunérées [...] et bien que] les différences entre les sexes dans les gains à l'intérieur de professions identiques étaient généralement très faibles chez les nouveaux venus[,] les deux exceptions étaient les professions en gestion et les professions en ventes et services, où les femmes gagnaient uniformément moins que les hommes²⁷ ». Le rapport précise que « les jeunes femmes travaillant dans des professions de gestion touchaient 86 cents pour chaque dollar gagné par leurs homologues de sexe masculin en 2005 », et que, dans les professions liées aux ventes et aux services, « l'écart était encore plus grand à 72 cents pour chaque dollar ».

En 2001, près de 65 % des nouveaux immigrants titulaires d'un grade étaient sur le marché du travail, mais seuls 30 % d'entre eux occupaient un poste intellectuel. (Dans cette étude, le terme « titulaires d'un grade » désigne ceux qui détiennent au moins un diplôme universitaire. Les nouveaux immigrants sont ceux qui sont arrivés entre 1996 et 2001). Dans l'ensemble, quelque 24 % des nouveaux immigrants titulaires d'un grade occupaient un emploi peu spécialisé²⁸. L'évaluation de la qualité et de la pertinence des titres de compétences étrangers à la lumière de la situation actuelle du marché du travail complexifie l'intégration des travailleurs qualifiés et des professionnels étrangers. Il se peut également que les immigrants ne soient pas bien informés, avant leur arrivée, au sujet des défis qui les attendent sur le plan de l'intégration au marché du travail et de la reconnaissance de leurs titres de compétences. Comme il a déjà été expliqué, une mauvaise connaissance des langues officielles canadiennes (le français et l'anglais) et un faible niveau de littératie peuvent également faire obstacle à la pleine intégration des immigrants à la société et à l'économie canadiennes.

Les données de recensement sur les revenus corroborent ces observations. En 2005, le salaire annuel des titulaires d'un diplôme universitaire variait grandement selon qu'il s'agissait de travailleurs immigrants ou de travailleurs nés au Canada. Ces derniers gagnaient en moyenne 32 000 \$ de plus que leurs collègues immigrants. Chez les femmes, l'écart était de plus de 25 000 \$. Étant donné qu'un diplômé universitaire sur cinq est un immigrant qui a étudié à l'étranger, ces écarts jettent un nouvel éclairage sur les données présentées dans le tableau 7.10 et dans la figure 7.7.

Tableau 7.11
Revenu moyen des immigrants et des immigrantes récents et des Canadiens et des Canadiennes d'origine de 25 à 54 ans titulaires d'un diplôme universitaire, Canada, 1980 à 2005

Année	Immigrants récents titulaires d'un diplôme universitaire		Canadiens d'origine titulaires d'un diplôme universitaire	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	(en dollars constants de 2005)			
1980	48 541 \$	24 317 \$	63 040 \$	41 241 \$
1990	38 351 \$	25 959 \$	61 332 \$	41 245 \$
2000	35 816 \$	22 511 \$	61 505 \$	43 637 \$
2005	30 332 \$	18 969 \$	62 566 \$	44 545 \$
Écart	(en dollars constants de 2005)			
Hommes et femmes, 1980	24 224		21 799	
Hommes et femmes, 2005	11 363		18 021	
Hommes immigrants titulaires d'un diplôme universitaire – Canadiens d'origine titulaires d'un diplôme universitaire, 2005	-32 234			
Femmes immigrantes titulaires d'un diplôme universitaire – Femmes canadiennes d'origine titulaires d'un diplôme universitaire, 2005		-25 576		

Source : Statistique Canada. *Revenu et gains, Recensement de 2006*, no 97-563-XWE au catalogue, Ottawa, 30 septembre 2008, tableau 8.

Remarques :

- Les nouveaux immigrants sont ceux qui sont arrivés entre 2000 et 2004.
- Les revenus se rapportent à tous les travailleurs, qu'ils aient ou non travaillé à temps plein pendant l'année complète.
- Les travailleurs autonomes sont inclus, mais les personnes vivant en établissement sont exclues.

Métiers spécialisés et non spécialisés

Pour qu'une personne soit pleinement intégrée au marché du travail, elle doit occuper un emploi qui correspond à son niveau de scolarité. Un certain nombre de facteurs influent sur la possibilité d'obtenir un emploi adéquat, notamment la demande de certains types de travailleurs, les exigences en matière de littératie, les niveaux de littératie et la reconnaissance au Canada des titres de compétences étrangers.

L'OCDE fournit des données sur la correspondance entre le niveau de scolarité et les compétences liées à chaque catégorie d'emploi au sein de ses pays membres. En 2006, une proportion analogue de Canadiens diplômés d'un collège occupait un emploi spécialisé (48 %) ou moyennement spécialisé (47 %). Le taux moyen de diplômés collégiaux occupant un emploi spécialisé au sein des pays de l'OCDE était beaucoup plus élevé (69 %).

On s'attendrait à ce que tous les diplômés universitaires occupent un emploi spécialisé, mais, au Canada, c'était le cas de seulement 79 % d'entre eux. Le Canada se situe donc en deçà de la moyenne des pays de l'OCDE (85 %). Une proportion de 19 % des diplômés universitaires occupait un emploi moyennement spécialisé. On ne sait pas au juste ce qui explique ces proportions. Plusieurs facteurs évoqués précédemment pourraient être en jeu dans la situation relativement peu avantageuse du Canada mise au jour par cette comparaison internationale. Il s'agit entre autres des faibles niveaux de littératie, que ce soit chez les Canadiens d'origine ou chez les immigrants, des défis liés à l'évaluation des titres de compétences étrangers et du fait que, souvent, les nouveaux arrivants doivent apprendre l'une des langues officielles du Canada.

Le document *La dynamique de la surqualification : les universitaires sous utilisés au Canada*²⁹, une analyse fondée sur les résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu qui rend compte du parcours des répondants sur une période de six ans, révèle que, en 2001, les groupes suivants étaient légèrement plus susceptibles de faire l'expérience de la surqualification que le reste de la population : les femmes, les moins de 30 ans, les nouveaux immigrants (par comparaison avec les immigrants établis ou les Canadiens de naissance) et les travailleurs à temps partiel. Signalons que, dans le cas de tous les groupes ci-dessus à l'exception des immigrants, le fait d'être surqualifié ou d'occuper un emploi moyennement spécialisé peut être lié au fait d'élever des enfants ou relever dans une certaine mesure d'un choix personnel.

Tableau 7.12
Proportion des 25 à 64 ans selon le niveau de scolarité et le type d'emploi (spécialisé ou non spécialisé),
pays de l'OCDE, 2006

	CITE 5B (formation collégiale au Canada)				CITE 5A/6 (formation universitaire au Canada)			
	Proportion de la population ayant atteint le niveau 5B	Catégorie de la CIP			Proportion de la population ayant atteint le niveau 5A/6	Catégorie de la CIP		
		CITP 1-3	CITP 4-8	CITP 9		CITP 1-3	CITP 4-8	CITP 9
		Emplois spécialisés	Emplois moyennement spécialisés	Emplois non spécialisés		Emplois spécialisés	Emplois moyennement spécialisés	Emplois non spécialisés
	(%)				(%)			
Moyenne de l'OCDE	8	69	29	2	27	85	14	1
Luxembourg	8	95	4	0	16	98	2	0
République tchèque	x	86	13	1	14	95	5	0
Slovaquie	1	79	19	2	13	92	7	1
Finlande	16	70	28	2	19	92	8	1
Danemark	8	61	35	4	27	91	7	1
Hongrie	0	63	35	2	17	90	10	0
Portugal	x	81	18	1	13	89	10	1
Suisse	10	68	31	1	20	89	10	1
Allemagne	9	59	38	3	15	89	10	2
Suède	9	76	22	2	22	89	10	1
Autriche	7	62	35	2	10	88	11	1
Islande	4	91	9	0	26	87	11	1
Pays-Bas	2	80	20	0	28	87	12	1
Italie	1	80	17	3	12	86	12	1
France	11	70	29	1	16	86	12	1
Pologne	x	donnée manquante	donnée manquante	donnée manquante	18	85	14	0
Belgique	18	72	26	1	14	85	15	1
Norvège	2	donnée manquante	donnée manquante	donnée manquante	31	84	15	1
Australie	9	65	33	2	24	84	15	1
Royaume-Uni	9	63	33	3	22	83	16	1
Irlande	11	50	46	4	20	80	18	2
Canada	23	48	47	5	24	79	19	2
Espagne	9	37	57	5	20	78	20	3
Tuquie	x	donnée manquante	donnée manquante	donnée manquante	10	75	24	1
États-Unis ^a	5	38	62	0	35	68	32	0

Sources : OCDE. Regards sur l'éducation 2008 : Les indicateurs de l'OCDE, Paris, 2008, tableau A10.7 ; OCDE. Collecte spéciale de données du Réseau B, groupe de travail responsable de l'offre de compétences [Données tirées de Regards sur l'éducation 2008?]

^a Pour les États-Unis, les groupes 3 et 9 de la CIP sont combinés et répartis dans les autres groupes de la CIP.

Remarques :

- « CIP » désigne la Classification internationale type des professions.
- CIP 1 : Membres de l'exécutif et des corps législatifs, cadres supérieurs de l'administration publique, dirigeants et cadres supérieurs d'entreprise
- CIP 2 : Professions intellectuelles et scientifiques
- CIP 3 : Professions intermédiaires
- CIP 4 : Employés de type administratif
- CIP 5 : Personnel des services directs et vendeurs de magasin et de marché
- CIP 6 : Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche
- CIP 7 : Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal
- CIP 8 : Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage
- CIP 9 : Ouvriers et employés non qualifiés
- x indique que les données sur le niveau de scolarité 5B sont comprises dans les données sur le niveau de scolarité 5A/6, qui représente l'ensemble des formations tertiaires.

Résumé : Possibilités et orientations futures

On dispose de données sur les besoins du marché du travail canadien en matière de diplômés postsecondaires jusqu'en 2015. La proportion de Canadiens détenant un diplôme d'études postsecondaires augmente de façon stable depuis les 20 dernières années; six adultes sur 10 âgés de 25 à 34 ans ont terminé une forme quelconque d'études postsecondaires. Le besoin de diplômés universitaires devrait être comblé pour autant que les taux d'inscription et d'obtention de diplôme demeurent stables. Dans le cas des titulaires de certificat de métier ou d'un diplôme collégial, la situation est moins limpide. On en sait peu sur les tendances au niveau collégial et sur les faibles taux d'obtention de certificats de compagnon au niveau des métiers; il est donc difficile d'y voir clair. Le budget fédéral de 2009³⁰ offre des incitatifs fiscaux aux apprentis inscrits qui obtiennent leur certification Sceau rouge afin d'encourager ces derniers à remplir cette dernière étape de leur programme. Des projections au sujet des domaines d'études ne sont pas disponibles.

Par ailleurs, plusieurs facteurs semblent empêcher la population canadienne hautement scolarisée de participer pleinement à l'économie. Il est inadmissible qu'une forte proportion de Canadiens d'origine et d'immigrants présente de faibles niveaux de littératie. La reconnaissance des titres de compétences d'une province à l'autre et l'intégration sur le marché du travail des immigrants titulaires de titres de compétences étrangers demeurent des processus lents. Il en résulte une utilisation partielle des compétences qu'il serait possible de mobiliser.

Peut-être en raison du discours public, depuis 15 ans, ceux qui poursuivent des études postsecondaires s'orientent massivement vers l'université. En conséquence, le bassin de diplômés postsecondaires n'est plus assez diversifié pour répondre aux besoins prévus en matière de diplômés de programmes collégiaux et de métiers. Il importe de mettre sur pied une stratégie visant à orienter les étudiants vers une diversité de types de formation postsecondaire et de domaines d'études. Pour ce faire, il faudrait examiner plus en profondeur ce qui pousse les étudiants à choisir leur établissement postsecondaire et le type de formation (des métiers, collégiale ou universitaire). Il existe de nombreuses possibilités pour mieux harmoniser les besoins des marchés du travail et le bassin de diplômés postsecondaires. Consolider les ponts entre le marché du travail, les établissements postsecondaires et les élèves du secondaire pourrait contribuer à orienter ces derniers vers les programmes qui les intéressent et dont les diplômés sont recherchés.

Cependant, dans une économie en constante évolution, il est difficile de prévoir les besoins du marché du travail, d'anticiper les pénuries et les congestions, ainsi que d'identifier les compétences requises. Pour que le Canada puisse mettre pleinement à profit les compétences de sa population hautement scolarisée, beaucoup de chemin reste à faire en matière de reconnaissance des titres de compétences et d'évaluation et de reconnaissance des acquis. La mobilité des travailleurs qualifiés et la reconnaissance des titres de compétences acquis dans une province ou dans un pays étranger sont essentielles à la capacité d'adaptation du marché du travail canadien. En janvier 2009, les chefs des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont fait d'imposants progrès sur la question de la mobilité des travailleurs en approuvant des amendements à l'Accord sur le commerce intérieur pour permettre la pleine mobilité des travailleurs partout au Canada dès le 1er avril 2009³¹.

Orientations futures : Un portrait international

L'imposant rapport (750 pages) intitulé *Tertiary Education for the Knowledge Society* (2008)³², publié par l'OCDE, contient un ensemble de stratégies et de recommandations qui visent à s'attaquer à ces enjeux. Voici quelques stratégies contenues dans le rapport pouvant s'appliquer au contexte canadien.

S'assurer de l'existence d'une main-d'œuvre compétente et polyvalente capable de répondre aux besoins du marché du travail

Coordonner le marché du travail et les politiques en matière d'éducation

Dans de nombreux pays de l'OCDE, différents ministères sont responsables des établissements d'éducation et institutions du marché du travail ainsi que de leurs activités, de l'emploi et de la formation des travailleurs. L'OCDE recommande l'élaboration d'un mécanisme de développement du capital humain qui viserait l'intégration de l'éducation, de la formation et de l'emploi.

Améliorer la qualité des données et l'analyse sur la situation des diplômés sur le marché du travail

Pour la plupart des pays visés par l'étude, on observe un manque de données sur la situation des diplômés postsecondaires sur le marché du travail. Cela empêche les établissements postsecondaires et les étudiants de répondre aux signaux de ce marché. Cela empêche également une répartition judicieuse des ressources publiques destinées à répondre aux besoins du marché

du travail. Les étudiants ont besoin de renseignements plus complets sur les salaires et les emplois occupés par les nouveaux diplômés pour choisir leurs programmes d'études tout en réagissant adéquatement aux signaux lancés par le marché du travail. L'information devrait par ailleurs être facilement accessible et fréquemment mise à jour, comprendre des données sur les domaines d'études et permettre de repérer les différences en matière de salaires et d'emplois entre les formations postsecondaires offertes. Le rapport recommande également d'améliorer la collecte de données et d'élaborer un système permettant de suivre un certain nombre d'éléments relatifs à la situation des diplômés sur le marché du travail, notamment la situation à court terme sur le marché du travail (le salaire et le taux de chômage après l'obtention du diplôme), et à long terme (par exemple, en ce qui a trait à l'avancement professionnel, aux changements dans la nature du travail, à la non-concordance entre les études et l'emploi ainsi qu'à la surinstruction).

Renforcer les services d'orientation professionnelle dans les écoles secondaires et les établissements d'enseignement tertiaire

Pour prendre des décisions éclairées sur leurs études postsecondaires et leur domaine d'études, les étudiants ont besoin d'information à jour sur les types d'emploi disponibles et la formation nécessaire pour les occuper. Les conseillers d'orientation professionnelle des écoles secondaires et les conseillers en placement des établissements d'enseignement postsecondaire devraient avoir accès à des données sur les formations offertes et sur ce qui en résulte sur le marché du travail. Cette information doit être produite et diffusée.

Assurer une coordination appropriée entre les écoles secondaires et les systèmes d'enseignement tertiaire

Il est essentiel de très bien coordonner les écoles secondaires et les systèmes d'enseignement tertiaire afin de veiller à ce que les élèves du secondaire reçoivent les services d'orientation nécessaires pour les aider à bien saisir les avantages des études postsecondaires. De plus, des efforts concertés devraient permettre la diffusion de l'information appropriée sur la situation des diplômés sur le marché du travail, les formations offertes et la mesure dans laquelle les programmes des écoles secondaires offrent une assise solide à un apprentissage fructueux au niveau postsecondaire.

Établir des liens entre les différents établissements d'enseignement tertiaire

Il est nécessaire de travailler à consolider la cohérence globale du secteur postsecondaire. Cela suppose l'établissement de liens entre plusieurs sous secteurs. Les étudiants devraient avoir la possibilité de se déplacer librement dans le secteur de l'enseignement postsecondaire, et donc de changer d'établissement ou de passer d'un programme universitaire à un programme professionnel, et inversement. La stratégie viserait à favoriser les parcours d'apprentissage souples et à reconnaître les expériences d'apprentissage préalables des étudiants dans l'ensemble du secteur.



- ¹ Zietsma, Danielle, et coll. *L'évolution de la population active au Canada, Recensement de 2006*, Statistique Canada, no 97-559-X au catalogue, Ottawa, 2008.
- ² Ministère des Finances du Canada. *Le plan d'action économique du Canada – Le budget de 2009* [en ligne], Ottawa, 27 janvier 2009. [Accessible au www.budget.gc.ca/2009/].
- ³ Polytechnics Canada. *Sharpening Canada's Competitive Edge* [en ligne], soumission en ligne, Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence, Toronto, 10 janvier 2008. [Accessible au www.polytechnicscanada.ca/publications].
- ⁴ Lapointe, M., et coll. *Perspectives du marché du travail canadien pour la prochaine décennie (2006-2015)*, Ressources humaines et Développement social Canada, Ottawa, octobre 2006.
- ⁵ Zietsma, Danielle, et coll. *L'évolution de la population active au Canada, Recensement de 2006*.
- ⁶ Statistique Canada. « Profession – Classification nationale des professions pour statistiques de 2006 (11), plus haut certificat, diplôme ou grade (14), principal domaine d'études – Classification des programmes d'enseignement, 2000 (73), groupes d'âge (9) et sexe (3) pour la population active occupée de 15 ans et plus, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement », *Recensement de 2006 - Données-échantillon (20 %)*, no 97-560-XCB2006013 au catalogue, Ottawa, 4 mars 2008.
- ⁷ Lapointe, M., et coll. *Perspectives du marché du travail canadien pour la prochaine décennie (2006-2015)*, p. 58.
- ⁸ Zietsma, Danielle, et coll. *L'évolution de la population active au Canada, Recensement de 2006*.
- ⁹ Lapointe, M., et coll. *Perspectives du marché du travail canadien pour la prochaine décennie (2006-2015)*, p. 58.
- ¹⁰ Statistique Canada. *Portrait de la scolarité au Canada, recensement de 2006*, no 97-560-X au catalogue, Ottawa, 2008.
- ¹¹ Santiago, Paulo, et coll. *Enseignement supérieur pour la société de la connaissance : Examen thématique de l'OCDE sur l'enseignement supérieur : Rapport de synthèse*, Paris, avril 2008, p. 12.
- ¹² Santiago, Paulo, et coll. *Enseignement supérieur pour la société de la connaissance : Examen thématique de l'OCDE sur l'enseignement supérieur : Rapport de synthèse*, p. 14.
- ¹³ Santiago, Paulo, et coll. *Enseignement supérieur pour la société de la connaissance : Examen thématique de l'OCDE sur l'enseignement supérieur : Rapport de synthèse*, p. 14.
- ¹⁴ Statistique Canada. « Effectifs universitaires 2005-2006 » [en ligne], *Le Quotidien*, 7 février 2008. [Accessible au www.statcan.gc.ca/dai-quo/index-fra.htm].
- ¹⁵ Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation. *Indicateurs de l'éducation au Canada : Rapport du programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation*, no 81-582-XIE au catalogue, tableau D.1.4, Ottawa, 12 décembre 2007.
- ¹⁶ Statistique Canada. *Portrait de la scolarité au Canada, Recensement de 2006*, p. 17.
- ¹⁷ Statistique Canada. *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC)* [en ligne], vague 3, données de 2005, Ottawa, 30 avril 2007; Statistique Canada. « Les immigrants sur le marché du travail canadien : analyse selon la région où le plus haut niveau de scolarité postsecondaire a été atteint » [en ligne], *Le Quotidien*, 18 juillet 2008. [Accessible au www.statcan.gc.ca/dai-quo/index-fra.htm]. Voir également Marc Frenette et René Morissette. *Convergeront-ils un jour? Les gains des travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours des dernières décennies*, Direction des études analytiques, document de recherche no 215, Statistique Canada, no 11F0019MIE2003215 au catalogue, Ottawa, 8 octobre 2003.
- ¹⁸ Statistique Canada. « Statut d'immigrant et période d'immigration (9), activité (8), plus haut certificat, diplôme ou grade (7), lieu des études (16), groupes d'âge (9) et sexe (3) pour la population de 15 ans et plus, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, Recensement de 2006 – Données-échantillon (20 %) », *Recensement de 2006*, no 97-560-XWF2006025 au catalogue, Ottawa, 2008.
- ¹⁹ Statistique Canada. « Enquête sur la population active » [en ligne], *Le Quotidien*, 8 août 2008. [Accessible au www.statcan.gc.ca/dai-quo/index-fra.htm].

- ²⁰ Santiago, Paulo, et coll. *Enseignement supérieur pour la société de la connaissance : Examen thématique de l'OCDE sur l'enseignement supérieur : Rapport de synthèse*.
- ²¹ Santiago, Paulo, et coll. *Enseignement supérieur pour la société de la connaissance : Examen thématique de l'OCDE sur l'enseignement supérieur : Rapport de synthèse*.
- ²² Santiago, Paulo, et coll. *Enseignement supérieur pour la société de la connaissance : Examen thématique de l'OCDE sur l'enseignement supérieur : Rapport de synthèse*, vol. 3, figure 9.3, p. 8.
- ²³ Santiago, Paulo, et coll. *Enseignement supérieur pour la société de la connaissance : Examen thématique de l'OCDE sur l'enseignement supérieur : Rapport de synthèse*, vol. 3, p. 10.
- ²⁴ Statistique Canada. Plus haut certificat, diplôme ou grade (14), groupes d'âge (10A) et sexe (3) pour la population de 15 ans et plus, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, Recensement de 2006 – Données-échantillon (20%), no 97-560-XCB2006007 au catalogue, Ottawa, 4 mars 2008.
- ²⁵ Données de l'Angleterre provenant du Department for Innovation, Universities & Skills (DIUS). *Statistics First Release*, tableau 1, Londres, février 2008; données des États-Unis provenant du U.S. Census Bureau. *Current Population Survey, 2007 Annual Social and Economic Supplement*, tableau 1, Washington (D.C.), 2007.
- ²⁶ MacKenzie, Hugh. *Funding Postsecondary Education in Ontario: Beyond the Path of Least Resistance*, étude commandée par la Coalition for Postsecondary Education de l'Ontario, Hugh MacKenzie and Associates, Toronto, décembre 2004, p. 1.
- ²⁷ Statistique Canada. *Gains et revenus des Canadiens durant le dernier quart de siècle, Recensement de 2006*, no 97-563-X au catalogue, tableau 8, Ottawa, 2008, p. 20.
- ²⁸ Hawthorne, Leslyanne. « The impact of economic selection policy on labour market outcomes for degree-qualified migrants in Canada and Australia », *IRPP Choices*, vol. 14, no 5, mai 2008.
- ²⁹ Li, Chris, Ginette Gervais et Aurélie Duval. *La dynamique de la surqualification : les universitaires sous-utilisés au Canada*, no 11-621-MIE2006039 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, 2006.
- ³⁰ Ministère des Finances du Canada. *Le plan d'action économique du Canada – Le budget de 2009* [en ligne], Ottawa, 27 janvier 2009. [Accessible au www.budget.gc.ca/2009/].
- ³¹ Gouvernement du Canada. *Fiche d'information – Accord sur le commerce intérieur* [en ligne], Ottawa, 16 janvier 2009, site Web du Bureau du premier ministre. [Accessible au pm.gc.ca/fra/media.asp].
- ³² Santiago, Paulo, et coll. *Enseignement supérieur pour la société de la connaissance : Examen thématique de l'OCDE sur l'enseignement supérieur : Rapport de synthèse*